ÉCOLE PRIVÉE VAL- SAINT- ANDRÉ

V.S.A School
19 Avenue Malacrida
13100 AIX EN PROVENCE
Tél. 04.42.27.14.47 *Internet : www.ecole-val-saint-andre.fr*
Email : ecolevsa@hotmail.fr

Chers parents,

Veuillez trouver ci-joint :

- La liste des livres
- Les différentes dates de la rentrée ainsi que la date de retour des devoirs de vacances (pour les élèves concernés)
- L'autorisation de sortie pour les collèges et lycées **(à nous retourner)**
- L'autorisation du droit à l'image et les données téléphoniques et mails **(à nous retourner)**
- Les plans de travail du 1er, 2ème et 3ème Trimestre
- Le règlement intérieur de l'école **(dont un exemplaire est à nous retourner, l'autre à conserver)**
- L'information pour l'uniforme et le repas
- La fiche sanitaire

Ces documents devront être retournés avant **le 1 AOUT (dernier délai)**

Pour les classes de collège et lycée

L'inscription à l'étude du soir et le règlement intérieur de l'étude seront distribués en même temps que l'emploi du temps, ce qui vous permettra d'inscrire votre enfant à 1h d'étude dirigée en fonction de l'emploi du temps (Lundi, Mardi et Jeudi) pas d'étude le Vendredi.

DEVOIRS DE VACANCES

La date du retour des devoirs de vacances pour les élèves concernés est fixée au **22 Août 2025**. Après cette date les devoirs ne seront plus reçus.

FOURNITURES SCOLAIRES COLLEGE

Pour vous faciliter l'accès aux fournitures scolaires, nous avons mis en place un dispositif novateur et facultatif. **Avec CMALISTE,** vous pouvez recevoir chez vous le matériel demandé pour la rentrée :

1. Rendez-vous sur « cmaliste.fr » http ://www.cmaliste.fr
2. Recherchez votre département, puis votre ville, puis votre établissement.
3. Les listes apparaissent ➔choisissez celle qui concerne votre enfant.
4. Ajoutez du matériel complémentaire si besoin.
5. Validez, réglez, et recevez votre colis à l'adresse de votre choix.

TSVP

FOURNITURES SCOLAIRES LYCEE

Un complément à cette liste sera donné aux élèves pendant la semaine de la rentrée par les différents professeurs : 2 classeurs format A4 (1 maison et 1 école), fiches bristol format, feuilles doubles et simples (perforées, grands carreaux), feuilles plastiques et intercalaires. Se munir d'une trousse : stylo etc…, un cahier de brouillon, un agenda.

DATES DE LA RENTREE 2025/2026

- **POUR LES CLASSES DES MATERNELLES :**

La pré-rentrée se déroulera le **LUNDI 1 SEPTEMBRE 2025 de 9h à 11h (pas de cantine)**
La rentrée s'effectuera le **MARDI 2 SEPTEMBRE 2025 aux heures habituelles de cours (cantine en service)**

- **POUR LES CLASSES DES PRIMAIRES :**

La pré-rentrée se déroulera le **LUNDI 1 SEPTEMBRE 2025 de 13h à 15h (pas de cantine)**
La rentrée s'effectuera le **MARDI 2 SEPTEMBRE 2025 aux heures habituelles de cours (cantine en service)**

- **POUR LES CLASSES DE 6ème, 5ème, 4ème et 3ème :**

La pré-rentrée se déroulera le **MECREDI 3 SEPTEMBRE 2025 de 9h à 11h (pas de cantine)**
La rentrée se déroulera le **JEUDI 4 SEPTEMBRE 2025 aux heures habituelles de cours (cantine en service)**
PAS D'ETUDE LA PREMIERE SEMAINE

- **POUR LES CLASSES DE 2nde, 1ère et Terminales :**

La pré-rentrée s'effectuera le **MERCREDI 3 SEPTEMBRE 2025 de 9h à 11h (pas de cantine)**
La rentrée se déroulera le **JEUDI 4 SEPTEMBRE 2025 aux heures habituelles de cours (cantine en service)**
PAS D'ETUDE LA PREMIERE SEMAINE

ETUDE

Pour les classes de collège l'étude ne sera pas assurée la première semaine de cours (du 1 Septembre au 5 Septembre 2025).

PHOTO DE CLASSE

Pour les collégiens et lycéens : le 12 septembre 2025

DEVOIRS SURVEILLES

La première semaine les devoirs surveillés seront :

- pour la classe de 6ème : **Français**
- pour les classes de 5èmes : **Maths**
- pour les 4èmes : **Anglais**
- pour les 3èmes **: Histoire Géographie**
- pour les classes de 2ndes, 1ères et Terminales : **voir calendrier des DS** (distribué à la rentrée)

Bonne rentrée

ÉCOLE PRIVÉE VAL- SAINT- ANDRÉ
V.S.A School
Maternelles Primaires Collèges et Lycées
Sections Bilingues
19 Avenue Malacrida
13100 AIX EN PROVENCE
Tél. 04.42.27.14.47
Internet : www.ecole-val-saint-andre.fr
Email : ecolevsa@hotmail.fr

AUTORISATION DE SORTIE COLLEGE ET LYCEE

J'autorise mon fils, ma fille.....en classe de…….....à quitter

L'établissement en cas d'absence d'un professeur et entre 12h et jusqu'à la reprise de ses cours (13h ou 14h) :

OUI NON (rayer la mention inutile)

En cas d'autorisation de sortie je dégage l'école Privée Val St André de toute responsabilité.

(mention "lu et approuvé") Le.....

Signature des parents.....

ÉCOLE PRIVÉE VAL- SAINT- ANDRÉ
V.S.A School
Maternelles, Primaires, Collèges et Lycées
Sections Bilingues
13100 AIX EN PROVENCE
Tél. 04.42.27.14.47 Fax 04.42.27.23.16
Internet : www.ecole-val-saint-andre.fr
Email : ecolevsa@hotmail.fr

CESSION DU DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) Mme, Mr....., père, mère, tuteur,

de l'enfant :....., classe de.....

autorise / n'autorise pas

L'utilisation par l'Ecole Val Saint André de photos et vidéos prises de mon enfant.

(Rayer la mention inutile)

RGPD : AUTORISATION UTILISATION DES COORDONNEES TELEPHONIQUES ET ADRESSE MAIL

MERE :

Je soussigné(e) Mme,.....mère, tuteur,

de l'enfant :....., autorise l'utilisation par

la Direction de l'Ecole Val Saint André et de l'équipe enseignante, de mon numéro de téléphone

ou adresse mail pour me contacter.

TSVP

PERE :

Je soussigné(e) Mr,.....père, tuteur,

de l'enfant :....., autorise l'utilisation par

la Direction de l'Ecole Val Saint André et de l'équipe enseignante, de mon numéro de téléphone

ou adresse mail pour me contacter.

Date :.....

Signature :

ÉCOLE PRIVÉE VAL- SAINT- ANDRÉ
V.S.A School

Maternelles, Primaires, Collège et lycée
19 Avenue Malacrida
13100 AIX EN PROVENCE
Tél. 04.42.27.14.47
Internet : www.ecole-val-saint-andre.fr

PLAN DE TRAVAIL DU PREMIER TRIMESTRE
A TOUS BONNE RENTREE

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES (Zone B)

Toussaint : du **Vendredi 17 Octobre 2025** après les cours au **Lundi 3 Novembre 2025** aux heures habituelles de cours.

Jour férié : mardi 11 novembre 2025

Noël : du **Jeudi 18 Décembre 2025** au **Lundi 5 Janvier 2026** aux heures habituelles de cours.

CALENDRIER DES NOTES

1 bulletin trimestriel : **Vendredi 5 Décembre 2025**
Résultats du brevet blanc pour les élèves de 3ème et du bac blanc pour les élèves de 1ère et Terminale.

CALENDRIER DES COMPOSITIONS ET DES EXAMENS BLANCS

Compositions trimestrielles pour les élèves de 6ème, 5ème, 4ème, 2nd et 1ère, brevet blanc pour les élèves de 3ème, bac blanc pour les élèves de 1ère et Terminale : semaine du **Lundi 17 Novembre** au **Vendredi 21 Novembre 2025**.

LES DEVOIRS SURVEILLES

1 devoir surveillé a lieu chaque semaine, disciplines alternées. Le calendrier de ces D.S sera communiqué aux élèves dès la rentrée : aucune modification ne pourra être apportée.

La première semaine les devoirs surveillés seront :

- pour la classe de 6ème : **Français**
- pour les classes de 5èmes : **Maths**
- pour les 4èmes : **Anglais**
- pour les 3èmes : **Histoire Géographie**
- pour les classes de 2ndes, 1ères et Terminales : **voir calendrier des DS.**

TSVP

REUNION PARENTS-PROFESSEURS

Les réunions du premier trimestre auront lieu le **Mercredi 15 Octobre 2025**

- de 13h à 16h pour les maternelles et les primaires
- de 14h à 17h pour le collège et Lycée

Photo de classe : le **Jeudi 12 Septembre 2025**

INFORMATIONS GENERALES

Rappel de certains points du règlement intérieur de l'école :

- **Ouverture de l'école à 7h45 le matin et fermeture à 17h50**

- **Fournir un certificat médical pour toutes absences supérieures à 48h**

- **Nous demandons également aux élèves de faire preuve de ponctualité (en particulier lors de la première heure de la matinée) Désormais en cas de retard trop important l'élève ne sera pas accepté en classe.**

- **En cas d'absence de votre enfant merci de prévenir le secrétariat par mail via pronote uniquement.**

Bon trimestre.

ÉCOLE PRIVÉE VAL- SAINT- ANDRÉ
V.S.A School
Maternelles, Primaires, Collège et Lycée
Sections Bilingues
19 Avenue Malacrida
13100 AIX EN PROVENCE
Tél. 04.42.27.14.47

PLAN DE TRAVAIL DU LUNDI 5 JANVIER 2026 aux VACANCES DE PRINTEMPS

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES:

- **Hiver** : du **Vendredi 13 Février 2026** après les cours au **Lundi 2 Mars 2026** aux heures habituelles de cours.
- **Printemps** : du **Vendredi 10 Avril 2026** après les cours au **Mardi 27 Avril 2026** aux heures habituelles de cours.

CALENDRIER DES BULLETINS :

1 bulletin trimestriel : **Vendredi 13 Mars 2026**
+ Résultats du brevet blanc pour les élèves de 3ème, du bac blanc pour les élèves de 1ère et Terminales et compositions pour les élèves de 6ème, 5ème et 4ème.

CALENDRIER DES COMPOSITIONS, EXAMENS BLANCS :

Du lundi 2 Février au Vendredi 6 Février 2026

RÉUNION PARENTS-PROFESSEURS : PRESENCE OBLIGATOIRE

Maternelles - Primaires : **Mercredi 4 Février de 12h à 15h**
Collèges : **Mercredi 4 Février de 12h à 15h**
Lycées : **Mercredi 4 Février de 12h à 15h**

→

INFORMATIONS GENERALES

Rappel de certains points du règlement intérieur de l'école :

- **Ouverture de l'école à 7h45 le matin et fermeture à 17h50**
- **Fournir un certificat médical pour toutes absences supérieures à 48h**
- **Nous demandons également aux élèves de faire preuve de ponctualité (en particulier lors de la première heure de la matinée) Désormais en cas de retard trop important l'élève ne sera pas accepté en classe.**
- **En cas d'absences de votre enfant merci de prévenir le secrétariat via Pronote.**

Bon Trimestre

ÉCOLE PRIVÉE VAL- SAINT- ANDRÉ
V.S.A School

Maternelles, Primaires, Collège et Lycée
International Sections: Junior school, I.G.C.S.E, "A" LEVEL
Sections Bilingues : E.F.L
société au capital de 7 622,45
RCS Aix en Provence BP 407 661 057 Ape 802 A
19 Avenue Malacrida
13100 AIX EN PROVENCE
Tél. 04.42.27.14.47 Fax 04.42.27.23.16
Internet : www.ecole-val-saint-andre.fr
Email : ecolevsa@hotmail.fr
Cambridge International Centre FR 607

A L'ATTENTION DES PARENTS.

PLAN DE TRAVAIL DU 3ème TRIMESTRE ANNEE SCOLAIRE 2025 / 2026

Durant le 3° trimestre, les parents désireux de rencontrer les professeurs peuvent le faire en prenant rendez-vous par l'intermédiaire de leur enfant (utiliser le carnet de correspondance).

Calendrier des vacances scolaires:

Printemps: du **Vendredi 10 Avril 2026** après les cours au **lundi 27 Avril 2026** aux heures habituelles de cours.
Ascension : du **Mardi 13 Mai 2026** après les cours au **Lundi 18 mai 2026** aux heures habituelles de cours
Jours fériés :
Lundi de Pâques : 6 Avril 2026
Vendredi 1er Mai 2026
Vendredi 8 Mai 2026
Lundi de Pentecôte le **Lundi 25 Mai 2026**

Calendrier des notes

Pour les élèves de 1er et de Terminales : 1 bulletin trimestriel **le Lundi 1 Juin 2026**
Pour les élèves de 2nd , 3ème, 4ème, 5ème et 6ème : 1 bulletin trimestriel le **Vendredi 12 Juin 2026**
Résultats du brevet blanc pour les élèves de 3° et 1ère : **Vendredi 12 Juin 2026**

Compositions et examens blancs :

Les compositions trimestrielles pour les élèves de 6ème, 5ème, 4ème, 2nd et 1° , le brevet blanc pour les élèves de 3ème, le bac blanc de français pour les élèves de 1 se dérouleront du **Lundi 18 Mai au Vendredi 22 Mai 2026.**

T.S.V.P

RAPPEL

Nous vous rappelons que les règlements des scolarités doivent étre efféctués aux dates indiquées soit dans les trois premiers jours du mois

Tous les élèves douvent être en règle avec l'économat avant la fin de l'anneé scolaire.

URGENT

Les parents qui ont la possibilité de payer sur les mois d'été, veuillez svp avoir l'obligeance de nous faire parvenir les mois restants qui seront mis à l'encaissement aux dates indiquées.

Fin des classes :

Pour le detail du Baccalaureat et du Brevet, connectez vous sur educam.gouv.fr allez sur la rubrique concours, emplois, carrieres.

- **Pour les classe du lycèe attendre le nouveau calendrier**

- Pour la 3° : **Vendredi 5 Juin les révisions intensives obligatoires** sont prévues du **Lundi 8 Juin au Vendredi 12 Juin (les dates pourraient etre modifiées en fonction des épreuves du brevet)**

- Pour les 4ème , 5ème et 6ème : **Mardi 16 Juin.**

LES COURS ET REVISIONS SERONT IMPERATIVEMENT ASSURES JUSQU'AUX DATES INDIQUEES.

Fête de l'école : mi- Juin

Rentrée scolaire : Les dates de rentrée 2026/2027 vous seront communiquées courant juillet.

La Direction

ÉCOLE PRIVÉE VAL- SAINT- ANDRÉ
V.S.A School

Des Maternelles aux Terminales
Sections Bilingues
19 Avenue Malacrida
13100 AIX EN PROVENCE
Tél. 04.42.27.14.47
Internet : www.ecole-val-saint-andre.fr
Email : ecolevsa@hotmail.fr

NOM DE L'ELEVE :.....PRENOM :..... CLASSE : .....

RÈGLEMENT INTÉRIEUR
COLLEGE ET LYCEE
ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

L'année scolaire que vous allez vivre devra être suivie avec sérieux et nous demandons à tous de faire un effort particulier pour l'exactitude, l'assiduité et le travail. Les consignes données par le règlement intérieur devront être suivies et ne supporteront aucune dérogation.

Règlement en double exemplaire dont l'un est à nous retourner par retour.

HORAIRES

Ouverture de l'école à 7h45 et fermeture à 17h.
Par demi-journée il n'y a qu'une récréation : 9h55 à 10h10 et de 14h55 à 15h10.
Aucune sortie ne sera permise sans autorisation. Les absences et les retards devront être justifiés par un mot des parents daté et signé au retour de l'enfant ainsi que par mail envoyé sur ecolevsa@hotmail.fr ou par téléphone.

DISCIPLINE

RETENUE : Durée de 1h 30 à 3h ou devoirs supplémentaires comptabilisés dans la moyenne.
1) Retards non justifiés, (les professeurs ne peuvent être dérangés continuellement pendant un cours par les retardataires).
2) Devoirs non rendus et leçons non apprises.
3) Absence de matériel tenue de sport **obligatoire** : pantalon de couleur marine et tee-shirt blanc griffés VSA.

RENVOI DE 1 à 3 JOURS

1) Élève ayant une attitude qui pourrait lui porter préjudice ainsi qu'à l'école.

2) Absences non justifiées **(Les absences de plus de 48 heures nécessitent un certificat médical.)**
Les absences d'une durée inférieure à 48h devront être signalées par téléphone ou par mail à l'école le matin même et un coupon devra être rempli sur le carnet de liaison et remis à l'école lors du retour de l'enfant.
3) Élève perturbant un cours.
4) Sortie de l'école sans autorisation.
5) Absences non justifiées aux compositions, tests ou examens blancs.
6) **Interdiction formelle de se rendre dans les résidences privées autour de l'école ou d'y garer son véhicule.**
7) Non respect pour le matériel mis à la disposition des élèves (tables, chaises, ordinateurs).

Ces actes entraîneront une réunion avec les parents, l'élève, les professeurs et la direction

EXCLUSION DÉFINITIVE

Fautes graves à l'appréciation de la Direction de l'école : élève manifestant un acte de violence à l'égard d'un de ses camarades ou d'un professeur, manque de respect avéré, manque d'assiduité, absence de travail.

EXAMENS INTERNES-DEVOIRS SURVEILLES

Des heures de devoirs surveillés (disciplines alternées) sont prévues chaque semaine. La présence y est obligatoire (le calendrier sera remis aux élèves à la rentrée.)
Trois bacs blancs sont prévus pour les classes de 1ère et de terminales,3 brevets blancs en classe de 3ème, pour les autres classes (6ème, 5ème, 4ème) des compositions trimestrielles sont également prévus.

TOUTE ABSENCE NON JUSTIFIÉE AUX COMPOSITIONS, TESTS OU EXAMENS BLANCS SERA SANCTIONNÉE PAR UN ZÉRO QUI FIGURERA DANS LE DOSSIER DE L'ÉLÈVE ET ANNULERA LES EPREUVES.

TENUE VESTIMENTAIRE ET COIFFURE

Une tenue correcte est exigée dans l'école **: pour les élèves des classes de 6èmes uniforme obligatoire et vivement conseillé pour les élèves de 5èmes**
1) Pas de pantalon troué
2) Pas de tee-shirt court pour les filles
3 Pas de "débardeur" pour les garçons
4) Pas de casquette dans l'établissement (sauf en cas de forte chaleur dans la cour)
5) Pas de piercing
6) Pas de cheveux colorés ou coupes extravagantes.
7) Les bermudas sont autorisés, les shorts sont interdits.
8) Les joggings ne doivent être portés que pour le sport (c'est-à-dire le jour de cette discipline).
Les élèves dont la tenue ne serait pas correcte seront exclus de l'école pour y revenir dans une tenue adaptée.
9) Chaussures de plage interdites.
10) Tenue de sport obligatoire : Bas de jogging bleu marine, tee shirt blanc, sweat shirt griffés VSA.

TÉLÉPHONES PORTABLES / OBJETS DE VALEUR INTERDITS

Les téléphones portables sont interdits. Pour des raisons de sécurité, si un enfant possède un téléphone portable, il doit rester au fond de son sac et être éteint sous peine d'être confisqué. L'école Val Saint André se dégage de toute responsabilité en cas de perte, de vol, de prêt ou d'oubli dans les classes.

Si un téléphone portable est utilisé sans autorisation ou sonne lors d'un cours, celui-ci pourra être confisqué et ne sera restitué qu'aux parents en main propre. Il est strictement interdit de diffuser sur les réseaux sociaux des images de professeurs ou camarades de classe.

Afin de prévenir les pertes éventuelles, il est interdit d'apporter des objets de valeur et des sommes d'argent dans l'école. L'école Val Saint André se dégage de toute responsabilité en cas de disparition des dits biens.

ECOUTEURS POUR SYSTEMES AUDIO ET APPAREILS PHOTOS

Ceux-ci sont formellement interdits dans l'école et seront confisqués en cas d'utilisation. Nous vous rappelons que conformément à la loi relative à la protection de l'image il est interdit sous peine de poursuites judiciaires de prendre des photos à l'insu des personnes et de les diffuser sur le net.

OBJETS DANGEREUX

Interdiction d'avoir en sa possession sous peine d'être exclu.

1) Des couteaux.
2) Des ciseaux à bout pointus.
3) Des cutters.
4) Des pistolets à bille ou tout objet présentant une dangerosité.

Les élèves qui apportent leur repas doivent avoir un couteau et une fourchette en plastique ou en bois.

CASIERS SCOLAIRES

Des casiers ouverts sont à la disposition des élèves pour les classes de 6ème, 5ème, 4ème et 3ème. Nous nous dégageons de toute responsabilité en cas de prêts ou d'emprunts de livres entre les élèves.

Cependant nous conseillons évidemment que tous les livres soient recouverts et étiquetés avec le nom prénom et classe de l'enfant.

MODIFICATION DES HORAIRES-EMPLOI DU TEMPS

Il est possible que pour des raisons diverses, l'emploi du temps de votre enfant puisse être modifié. La modification est portée à votre connaissance soit par une mention à signer dans le carnet de correspondance (collège) soit par une circulaire distribuée aux élèves concernés (lycée).

ABSENCE D'UN PROFESSEUR

Dans un souci d'efficacité, en cas d'absence d'un professeur, les cours seront remplacés.

ABSENCE D'UN ÉLÈVE - OBLIGATION DES PARENTS

Lorsque votre enfant ne peut assister aux cours veuillez nous en aviser entre 8h30 et 9h le matin par téléphone au 04.42.27.14.47 ou via Pronote ou laisser un message avant 8h30 sur notre répondeur enregistreur. Merci de ne pas utiliser les téléphones portables des enseignants ou direction.

Pensez lors du retour de l'enfant à nous faire parvenir un certificat médical et à remplir un coupon d'absence dans le carnet de correspondance, qui sera à remettre au secrétariat. **Merci de ne pas envoyer un enfant malade à l'école.**

LIAISON PARENTS- ENFANTS

Les conflits entre enfants doivent exclusivement être réglés par l'équipe éducative.
Les parents ne doivent pas intervenir directement auprès des enfants ou d'autres parents.

AUTORISATION DE SORTIE

Les élèves sont sous la responsabilité de l'établissement pendant les heures de cours définies par l'emploi du temps. Afin de permettre une gestion rigoureuse, veuillez nous retourner la fiche "autorisation de sortie" (ci-jointe). Vous remplirez également le carnet de correspondance qui sera remis à l'élève lors de la rentrée et devra toujours rester en sa possession. (en cas de perte dudit carnet, celui-ci devra être obligatoirement racheté aux frais de l'élève auprès du secrétariat)

Les élèves autorisés à sortir à 12h ne pourront réintégrer l'école qu'à la sonnerie de 12h55.

DISPENSE DE COURS EN EPS

Deux cas : Dispense longue (plus de quinze jours) avec certificat médical, l'élève peut à la demande des parents ne pas assister aux cours et rester à la maison ou en répartition.
Dispense temporaire sur demande des parents avec ou sans certificat médical, l'élève assiste normalement aux cours d' EPS, le professeur lui confiant une tache appropriée à sa Situation. Dans les deux cas le certificat médical est à remettre au professeur et **le double au secrétariat.**

Une tenue est obligatoire pour la pratique de l'EPS : pantalon marine et T-shirt blanc griffés VSA.

STAGE EN ENTREPRISE

Pour les élèves de la classes de 2nd un stage en entreprise obligatoire aura lieu à la fin de l'année scolaire. Les informations nécessaires seront transmîmes aux élèves.

PARKING

Il est formellement interdit aux élèves et parents d'élèves de garer leur voiture ou deux roues dans le parking visiteurs. Des places sont à leur disposition dans le parking à côté de la gendarmerie. Possibilité de se garer dans le parking Malacrida.

REPAS

Les enfants qui déjeunent sur place doivent amener leur repas ou seront livrés par la société de restauration.

L'école se décharge de toute responsabilité en cas d'intoxication alimentaire pour les repas venant de la maison ou du service de restauration

Il est strictement interdit de se faire livrer au portail de la nourriture par tout autre enseigne.

MEDICAMENTS

Aucun médicament ne pourra être administré à votre enfant sans prescription médicale, veuillez SVP en cas de traitement remettre dans une pochette les médicaments et l'ordonnance.

PENSEZ QUE POUR LA PLUPART D'ENTRE VOUS, LE BACCALAURÉAT, L'ÉPREUVE ANTICIPÉE DE FRANÇAIS, LE BREVET, LES EXAMENS DE CAMBRIDGE VOUS ATTENDENT. POUR LES AUTRES ÉLÈVES UN TRAVAIL SERIEUX ET REGULIER EST LA GARANTIE D'UNE RÉUSSITE, ET L'ASSURANCE DU PASSAGE EN CLASSE SUPÉRIEURE.

A TOUS BONNE ANNÉE SCOLAIRE

La Directrice

Signature de l'élève.....
"Lu et approuvé"

Signature des parents .....
"Lu et approuvé"

(un exemplaire à nous renvoyer, un exemplaire à conserver)

ÉCOLE PRIVÉE VAL- SAINT- ANDRÉ
V.S.A School
Des Maternelles aux Terminales
Sections Bilingues
19 Avenue Malacrida
13100 AIX EN PROVENCE
Tél. 04.42.27.14.47 Fax 04.42.27.23.16
Internet : www.ecole-val-saint-andre.fr
Email : ecolevsa@hotmail.fr

Objet : Uniforme de l'école

Madame, Monsieur,

En ce qui concerne l'uniforme nous avons opté pour la solution suivante :

- Pour l'uniforme au quotidien

Obligatoire pour les classes de maternelles

- Polo shirt marine foncé : manches courtes et longues
- Sweat shirt gris clair : zippé ou pas (le bas du vêtement restant à votre convenance pantalon ou jupe)

Nous vous informons qu'il vous appartiendra de respecter le code couleur qui sera le suivant : Obligatoire pour les classes de Primaires, 6èmes et vivement conseillé pour les 5èmes et les autres classes :

- Polo shirt marine foncé : manches courtes et longues
- Sweat shirt gris clair : zippé ou pas (le bas du vêtement restant à votre convenance pantalon ou jupe)

- Pour la pratique du sport (: primaires, collèges et lycées)

- Polo shirt blanc : manches courtes et longues
- Pantalon de sport marine foncé et sweat shirt gris clair (zippé ou pas)
- Short marine foncé

TSVP

Attention seul l'écusson de l'école devra figurer sur les vêtements coté gauche : hauteur de la poitrine, et poche du pantalon (pas d'élément décoratif autre ex : bande de couleur ...)

Apres vérification vous devriez trouver tous ces vêtements dans les enseignes suivantes :

- **H&M , Décathlon, Kiabi , Zara...**

Les écussons seront à votre disposition à l'école pour le prix de 2.20 EUROS (à l'unité).

Vous pouvez soit les broder vous-même, soit les faire broder par Madame Catherine BOZIN-MAZOYER, en charge de cette fonction : **catherine.bozin@orange.fr**

Ainsi nous espérons que dès la rentrée tous les enfants pourront être en possession de leurs tenues.

Veuillez agréer Madame, Monsieur l'expression de nos meilleurs sentiments

La restauration scolaire privée

FAMILY ChefDom est une application web dédiée à l'organisation et à la gestion du repas scolaire de votre enfant au sein de son établissement d'enseignement privé, les repas sont élaborés par nos soins dans notre cuisine centrale le jour même puis conditionnés individuellement pour être distribués dans les établissements pour la consommation directe.

Nous utilisons 70% de produits frais, 20% de produits surgelés et 10% de produits en conserves, nous nous engageons au respect de la qualité des produits utilisés pour l'élaboration des repas scolaires.

Nos fruits et légumes sont issus de circuits courts à 80% produits locaux, 100% de nos viandes & volailles sont issus de pays Européen et de France, tous nos produits laitiers et fromages sont issus à 100% de nos régions de France.

Notre engagement pour la préservation des pêcheries en mer nous pousse à utiliser des poissons (MSC pêche durable).

Inscrivez-vous sur l'application **GRATUITEMENT** et vous pourrez choisir la formule repas que vous souhaitez SOUSCRIRE sous forme d'abonnement mensuel, trimestriel, annuel et à la carte.

Les **INSCRIPTIONS** aux **Formules Repas** pour la rentrée **2025/2026** devront être souscrites avant le **2 août 2025** sauf pour la formule repas (**À la carte**).

Le tarif du repas sera adapté selon la formule que vous choisissez, nos plateaux-repas complets sont adaptés aux maternelles, primaires, collèges et lycées sous forme de menus distincts présentés sur notre application.
(Menu maternelle semaine en cours & semaine suivante, menu primaire, collège et lycée semaine en cours & semaine suivante)

Pour la rentrée **2025/2026** les menus seront mis en ligne à partir du **22 août 2025** dans la section **Menus Scolaires** de notre application.

Vous pouvez aussi remplir un formulaire pour une demande de repas spécifique pour troubles de santé ou d'allergies alimentaires :
(régime alimentaire pour allergie, régime alimentaire pour diabète, régime alimentaire autre).

Toute l'équipe FAMILY ChefDom vous souhaite une bonne rentrée scolaire.

Application web: https://family.chefdom.fr

Family ChefDom, service proposé par la société ChefDom pour la restauration scolaire des établissements d'enseignement scolaire privés.
+33(0)749130875 / family@chefdom.fr / ChefDom, 6 rue de la Cave 13390 AURIOL
HACCP / ROFHYA Provence-Alpes-Côte d'Azur n° 93 0466 15 2020
478 882 921 R.C.S. Marseille

ECOLE PRIVEE VAL SAINT ANDRE

FICHE SANITAIRE

RENSEIGNEMENTS FAMILIAUX

REPRESENTANT LEGAL 1
Nom : Prénom : Lien de parenté : Situation matrimoniale : Date et lieu de naissance : Adresse : CP : Ville : Téléphone fixe : Téléphone mobile : Téléphone professionnel Email :
REPRESENTANT LEGAL 2
Nom : Prénom : Lien de parenté : Situation matrimoniale : Date et lieu de naissance : Adresse : CP : Ville : Téléphone fixe : Téléphone mobile : Téléphone professionnel Email :

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENDE SI DIFFERENTS DES REPRESENTANTS LEGAUX

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Lien avec l'enfant Téléphone fixe : Téléphone mobile :

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENFANT

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance : Sexe :

Classe :

- VACCINATION DE L'ENFANT

(se référer au carnet de vaccination de l'enfant)

VACCINATION OBLIGATOIRE	Date de la dernière vaccination
Antipoliomyétilique (D+T+poliu) anti-diphtérie, antitétanique	--------/---------/---------- --------/---------/---------- --------/---------/----------

VACCINATIONS RECOMMANDEES	Date de la dernière vaccination	Date du dernier test
Antituberculeuse BCG	--------/---------/----------	
Antirubéolique ROR	--------/---------/----------	
Autres	--------/---------/----------	

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre indication.
Attention : le vaccin antitétanique ne présente aucune contre-indication

- MALADIES INFANTILES

RUBEOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARICULAIRE AIGU	SCARLATINE
☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non
COQUELUCHE	**OTITE**	**ROUGEOLE**	**OREILLONS**	**AUTRE Préciser :**
☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non

- RECOMMANDATIONS UTILES

Prothèses dentaires ☐ oui ☐ non Prothèses auditives ☐ oui ☐ non

Port de lunettes ☐ oui ☐ non

Mouille son lit ou ses vêtements ☐ oui ☐ non

Réglée (si c'est une fille) ☐ oui ☐ non

- HABITUDES ALIMENTAIRES

L'enfant souffre d'allergie alimentaire ☐ oui ☐ non
Si oui, à quoi, préciser la cause et indiquer la conduite à tenir
.....
.....

L'enfant souffre d'intolérance alimentaire ☐ oui ☐ non
Si oui, à quoi, préciser la cause et indiquer la conduite à tenir
.....
.....

- ALLERGIES (autres qu'alimentaires), CONTRE-INDICATIONS, PROBLEMES DE SANTE

L'enfant souffre d'allergie (médicaments, poils d'animaux,…) ☐ oui ☐ non
Si oui, à quoi, préciser la cause et indiquer la conduite à tenir
.....
.....

L'enfant souffre d'asthme
Si oui, préciser la cause et indiquer la conduite à tenir ☐ oui ☐ non
.....
.....

L'enfant prend un traitement médical ☐ oui ☐ non
Si oui, lequel ?
.....
.....

Joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). Attention : aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance

- **MEDECIN ET HOSPITALISATION**

MEDECIN TRAITANT :
Nom : Ville : N° téléphone :

HOSPITALISATION :

Je soussigné(e).....

autorise mon (mes) enfant(s) à pratiquer les différentes activités proposées par la structure, autorise les services d'urgence à pratiquer les soins nécessaires, certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus et m'engage à prévenir les services de toute modification (changement d'adresse, problème de santé, situation familiale…). Je certifie que mon enfant ne présente aucun symptôme de maladies contagieuses, et dans le cas contraire m'engage à le garder chez moi. Si mon (mes) enfant(s) suit un traitement, je m'engage à fournir le médicament dans son emballage d'origine marqué au nom de l'enfant.

Fait à.....le...../...../.....

Signature des 2 représentants légaux :

cmaliste.fr
Mes fournitures scolaires sur mesure

Votre colis de rentrée scolaire, sur mesure, **en quelques clics !**

C'est quoi **CMaListe.fr** ?

- Un site pour **simplifier** vos commandes de rentrée.
- Des listes **établies par les professeurs** et **adaptées aux besoins** de chaque classe.

Commandez uniquement ce dont vous avez besoin et dans les quantités souhaitées. **En ligne ou par téléphone nous sommes là pour vous accompagner.**

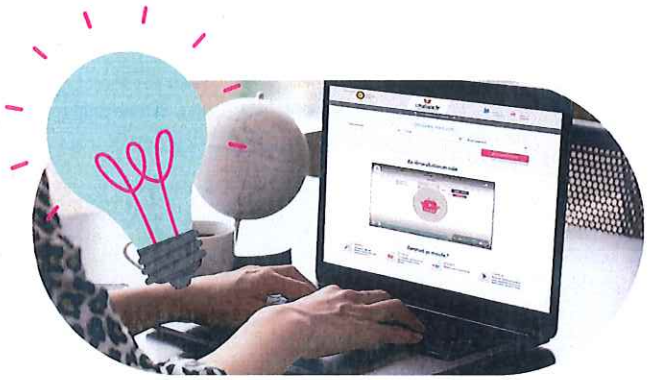

Les **avantages** pour les parents :

- **RAPIDE :** Je commande **en quelques clics**.
- **PRATIQUE :** Je suis livré **chez moi** ou en point relais (frais de livraison offert à partir de 15€).
- **CONFORTABLE :** Je commande selon **les vrais besoins** du professeur.
- **ÉCONOMIQUE :** Je ne commande que ce dont j'ai besoin.
- **UTILE :** Une partie du montant de mes achats est reversée à l'établissement pour les projets scolaires.

Comment **commander** ?

1. Rendez-vous sur **www.cmaliste.fr**

2. Trouvez votre **établissement scolaire.**

3. **Sélectionnez la liste** correspondant à la classe de votre enfant.

4. **Créez votre compte** en quelques minutes et accédez à vos commandes.

5. **Réglez votre commande en toute sécurité** directement en ligne.

6. Recevez votre colis directement **chez vous** ou en **point relais.**

Scannez ce code pour accéder au site

Une rentrée facile et sans stress avec **CMaListe.fr**

TOUTES LES FOURNITURES SCOLAIRES DE RENTRÉE EN QUELQUES CLICS SUR CMALISTE.FR

Tél. : 04 77 43 46 10 - contact@cmaliste.fr - www.cmaliste.fr

PAPETERIES Pichon

Papeteries Pichon Saint-Etienne B 401494828 - Production : ARISTID St-Etienne RCS Saint-Etienne 507 475 465 - Sous réserve d'erreurs typographiques - 2025 - Crédits photos : Adobestock, Freepik. Imprimé en UE - Après lecture, ne pas jeter sur la voie publique.

LA METROPOLE
Mobilité

À partir du 16 juin sur lametropolemobilite.fr

obtenez votre abonnement pour la rentrée scolaire,
inscrivez-vous **avant le 20 août**

0 800 713 137 Service & appel gratuits

NOUVEAU

Gratuité des transports pour les moins de 11 ans

INSCRIPTION, MODE D'EMPLOI

Moins de 11 ans

- **Moins de 4 ans* :** pas besoin de carte de mobilité, sauf si votre enfant utilise un circuit spécial scolaire.

- **De 4 à 11 ans**
  - votre enfant a déjà une carte de mobilité :
  l'abonnement sera automatiquement mis à jour. Il suffit de valider sa carte à bord du bus à partir du 1er septembre pour l'activer.
  - votre enfant n'a pas encore sa carte de mobilité :
  rendez-vous sur *lametropolemobilite.fr*, rubrique «Transport scolaire» pour commander sa carte. Si votre enfant utilise un circuit spécial scolaire, rendez-vous sur lametropolemobilite.fr, rubrique transport scolaire pour l'inscrire sur le circuit qu'il empruntera.

11 ans et plus

Les modalités d'inscription restent inchangées.

Plus d'informations sur *lametropolemobilite.fr*, rubrique «Transport scolaire» et au verso.

*Circuit spécial scolaire :

Pour les moins de 4 ans : votre enfant voyage gratuitement et sans carte sauf s'il utilise un circuit spécial scolaire. Dans ce cas, votre enfant doit disposer d'une carte de mobilité et vous devez l'inscrire sur les circuits spéciaux scolaires. Rendez-vous sur *lametropolemobilite.fr* rubrique «Transport scolaire» pour s'inscrire.

Les boutiques La Métropole Mobilité

- **Marseille** - Gare routière Saint-Charles, rue Jacques Bory (13003)
- **Aix-en-Provence** - Gare routière, 6 boulevard Victor Coq
  Aix en bus - Office de tourisme, Les Allées Provençales
  (Pour les habitants d'Aix-en-Provence, Le Tholonet, Saint-Marc-Jaumegarde et Venelles)
- **Istres** - Gare routière, avenue du Palio
- **La Ciotat** - Gare routière, 2 boulevard Anatole France
- **Marignane** - Gare routière Parc Camoin, boulevard Maurice NOGUEZ
- **Martigues** - Pôle d'échanges Danièle Casanova, avenue de la Paix
- **Port-Saint-Louis-du-Rhône** - Maison France Service, 39 avenue du port
- **Salon-de-Provence** - 68 place Morgan
- **Vitrolles** - Gare routière, Rond Point de la Pierre Plantée

Pour connaître l'ensemble des sites pour s'inscrire aux transports scolaires, consultez *lametropolemobilite.fr* *rubrique transport scolaire* ou contactez le 0800 713 137

0 800 713 137 Service & appel gratuits

Téléchargez l'application La Métropole Mobilité

lametropolemobilite.fr

Téléchargez et utilisez gratuitement acceo

LA METROPOLE Mobilité

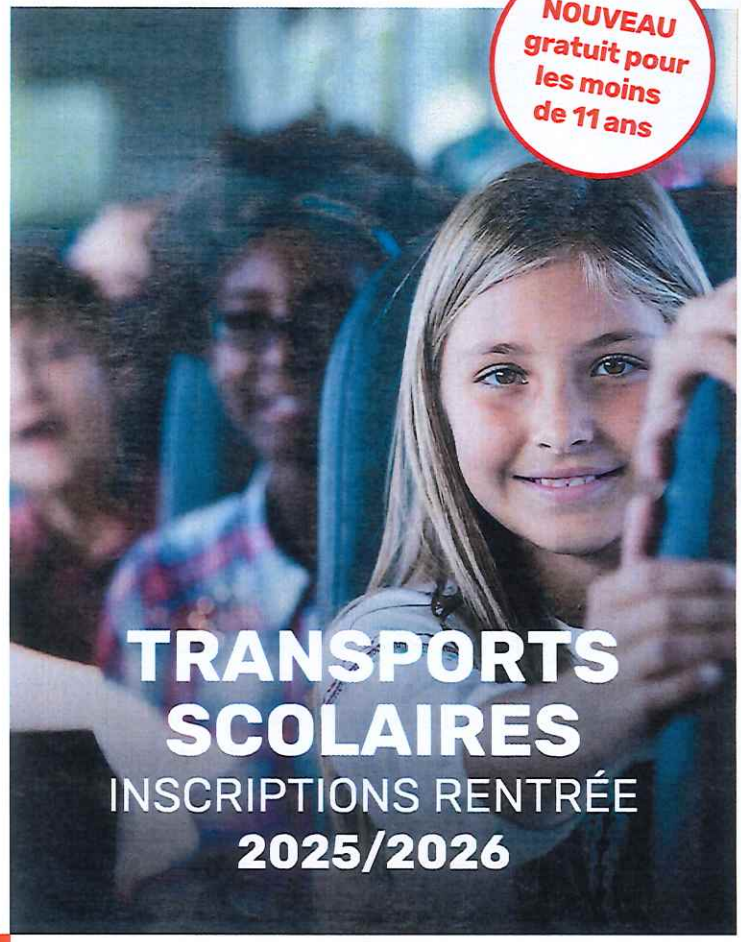

À partir du 16 juin sur lametropolemobilite.fr

obtenez votre abonnement pour la rentrée scolaire, inscrivez-vous **avant le 20 août**

La rentrée se prépare dès le 16 juin 2025
INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE SUR lametropolemobilite.fr

À partir de 11 ans

1 AVANT DE VOUS CONNECTER

Si vous inscrivez votre enfant pour la première fois, préparez les justificatifs suivants :

- une copie du livret de famille (pages des 2 parents et de l'enfant concerné)
- sa photo d'identité (format .jpg)
- un justificatif de domicile 2025 (de moins de 3 mois)
- le certificat de scolarité 2025 pour les élèves âgés de 16 ans et un jour à la date de la rentrée
  > à télécharger avant le 30/09/2025

Si votre enfant était déjà inscrit l'année dernière, munissez-vous de sa carte de transport et préparez les justificatifs suivants :

- son justificatif de domicile 2025 (de moins de 3 mois)
- son certificat de scolarité 2025 pour les élèves âgés de 16 ans et un jour à la date de la rentrée
  > à télécharger avant le 30/09/2025

Si votre enfant bénéficie de tarifs réduits, préparez les justificatifs demandés :

- **Boursiers** [-50 %] : la notification d'une bourse nationale 2024-2025
  > à télécharger avant le 31/12/2025
- **Titulaires de la Complémentaire santé solidaire** non contributive [-50 %] : l'attestation de droits délivrée par la CPAM
- **Familles nombreuses** (à partir de 3 enfants) [-20 %] : livret de famille complet

Modalités d'inscriptions pour les enfants

2 SUR LE SITE lametropolemobilite.fr*, CLIQUEZ SUR OU SUR LA RUBRIQUE « LE TRANSPORT SCOLAIRE »

**via le navigateur Google Chrome de préférence*

Laissez-vous guider :

- Choisissez l'abonnement Pass Métropole scolaire qui correspond aux besoins de déplacement de votre enfant. Le tarif indiqué sur le site lors de votre inscription tient compte automatiquement de votre situation particulière.
- **Payez en ligne** votre abonnement et bénéficiez d'un **paiement en 3 fois** pour les inscriptions faites en ligne avant le 30/09/2025 pour un montant égal ou supérieur à 60 € par enfant. Le paiement en ligne est sécurisé.

3 VALIDATION DU DOSSIER

- Pour les enfants qui n'ont pas de carte, l'abonnement sera chargé sur une carte qui sera envoyée à votre domicile, une fois le dossier validé.
- Pour les autres, l'abonnement sera directement rechargé à distance sur la carte de votre enfant, une fois le dossier validé.

⚠ *Si votre enfant a perdu sa carte, vous pouvez commander un duplicata (10 €) au moment de l'inscription. La nouvelle carte, chargée de l'abonnement choisi, sera envoyée à votre domicile.*

Si vous ne pouvez pas effectuer votre inscription en ligne, rendez-vous sur le site lametropolemobilite.fr, rubrique « transport scolaire », pour consulter la liste des points d'information disponibles.

4 MODALITÉS : RECHARGEMENT ET ACTIVATION DE L'ABONNEMENT

L'abonnement est rechargé sur la carte et activé lors de la première validation sur:

- sur les valideurs présents dans le métro (RTM) et à bord des bus (hors RTM) et des cars de la métropole.
- sur tous les distributeurs automatiques des gares routières, stations de tram et de métro (RTM) et ligne A à Aix-en-Provence.
- dans une Boutique La Métropole Mobilité (liste au dos)

EN INSCRIVANT VOTRE ENFANT AUX TRANSPORTS SCOLAIRES, COMME DE NOMBREUX PARENTS, VOUS CONTRIBUEZ À :

- **Rendre votre enfant autonome dans ses déplacements, d'aujourd'hui et de demain**
- **Préserver votre environnement**
- **Fluidifier la mobilité sur votre territoire**

LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE VOUS REMERCIE POUR CET ACTE D'ENGAGEMENT CITOYEN